



Les enjeux du Développement Professionnel Continu pour les établissements de santé



Dr Stéphane DAVID

Chef du Département du DPC Médical – DRH AP-HP

Service de Santé Publique et Economie de la Santé – GH Saint-Louis Lariboisière AP-HP

EA 4569 Université Paris 5 & CGS Ecole des Mines de Paris

Membre du Conseil du DPC Médical ANFH

Le DPC à l'étranger

- Le « concept » de DPC:
 - existe dans différents secteurs professionnels
 - dans le domaine de la santé:
 - Fin des années 1980: Canada et USA
 - Courant des années 2000: Europe
 - est caractérisé par:
 - une approche réflexive sur les besoins individuels du professionnel,
 - la mise en place d'un plan personnel de DPC (adapté tout au long de la vie professionnelle).

Le DPC à l'étranger

- Le « concept » de DPC:
 - est présent dans l'ensemble des pays de l'UE
 - les systèmes reconnaissent un ensemble d'actions qui permet le maintien des connaissances et compétences des professionnels
 - Formation
 - Enseignement/recherche/publications
 - Lecture de revues professionnelles
 - ...
 - pondération des actions en fonction l'impact évalué ou estimé
 - Nombre de crédits à obtenir par période (variable de 1 à 5 ans)
 - Tentative d'harmonisation des crédits de DPC en Europe (UEMS - ECMEC)
 - Différents systèmes de crédits pour les USA et Canada (crédits AMA - *Physician's Recognition Award*)
 - évaluation des connaissances (QCM, tests de lecture, ...)

Le DPC et le système de santé

- Le DPC s'inscrit dans une démarche d'optimisation du système de santé
 - amélioration de la qualité et sécurité des soins
 - maîtrise médicalisée des dépenses de santé
 - axé sur les priorités de santé publique
- Il s'agit d'un processus RH
 - maintien ou le développement de compétences
 - Individuelles
 - Collectives
 - validation par les ordres professionnels (+/- employeurs)

Le DPC et le système de santé

- Les enjeux du DPC sont multiples:
 - Pour les patients
 - Pour les professionnels
 - Pour les structures de soins
 - ...
- Concernant le maintien des compétences des professionnels de santé (Université John Hopkins - 2008)
 - Activité régulière et niveau d'activité suffisant
 - Travail en équipe, échange avec ses collègues
 - Participer à des actions cognitives (et évaluatives)

Le DPC et les établissements de santé

- Pour les établissements de santé
 - Enjeux forts pour le maintien des connaissances et des compétences « cœur de métier »
 - Enjeux forts pour le développement:
 - de compétences collectives
 - d'approche pluridisciplinaire et pluri-professionnelle de la prise en charge des patients
 - Au sein d'une structure interne
 - Au sein de l'établissement
 - Avec les professionnels de la ville
 - De compétences en management/gestion
 - Nécessite de combiner deux approches:
 - Verticale, par « spécialité » ou profession
 - transversale

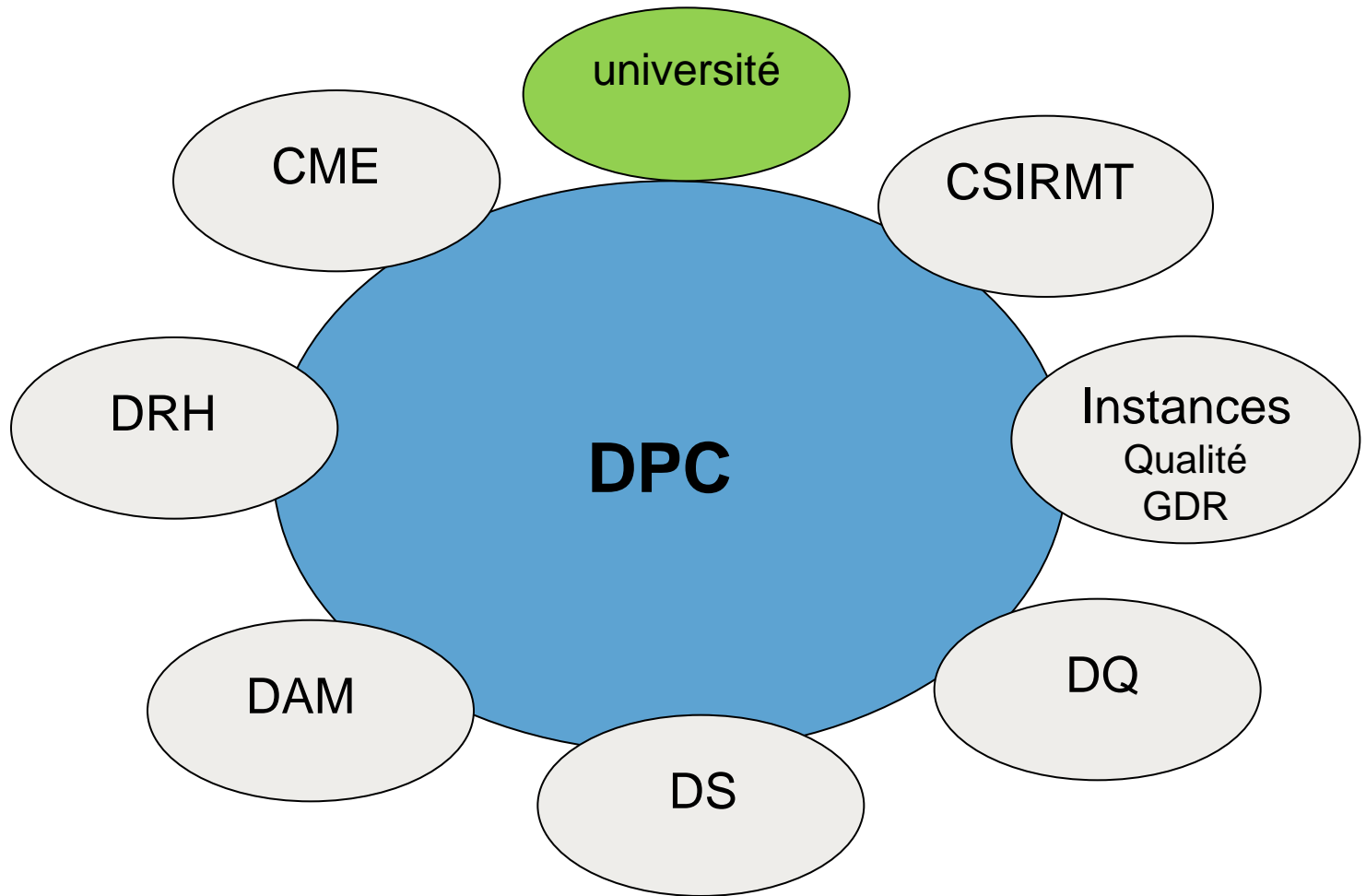
Le DPC et les établissements de santé

- Pour les établissements de santé
 - Enjeux forts
 - D'attractivité et de fidélisation des professionnels de santé
 - Gestion des carrières
 - Développement d'expertise pour certains professionnels
 - Enjeux organisationnels importants
 - Conception des plans de DPC (médicaux et soignants)
 - Mise en œuvre de programmes de DPC (si Organisme de DPC)
 - Suivi du respect de l'obligation (PNM essentiellement)

Le DPC et les établissements de santé

- La « force » des établissements de santé
 - Professionnels impliqués dans les démarches qualité
 - EPP
 - APP
 - ...
 - Bénéficiaire de dynamiques d'équipe
 - Bénéficiaire de professionnels impliqués dans la formation
 - Etre en capacité d'élaborer des programmes de DPC pluri-professionnels et pluridisciplinaires
 - Intra ou inter-Etablissements
 - Disposer d'infrastructures (à renforcer) pour le déploiement des programmes

Les acteurs impliqués et le pilotage



Le DPC et les établissements de santé

- Le financement
 - Minimum de 0,50% ou 0,75% de la masse salariale du PM
 - Si adhésion à un OPCA (ANFH), complément éventuel issu de la « taxe médicament »:
 - Pour les médecins uniquement,
 - L'enveloppe est gérée par l'OPCA
 - Les crédits sont définitivement acquis si le programme de DPC est entièrement réalisé par le praticien

Les enjeux

- Les enjeux

- Permettre aux professionnels de valider leur obligation de DPC
 - Programmes de « spécialité » et programmes « transversaux » au cours d'une même année
- Se positionner comme Organisme de DPC
 - Essentiellement pour des programmes pluri-professionnels
 - Favoriser les synergies entre établissements
- Valoriser la partie « évaluative » des programmes de DPC d'autres organismes de DPC
- Intégrer le suivi des actions et des programmes de DPC dans les SIH
- Maintenir les actions et/ou le financement des actions, non reconnues dans le cadre du DPC, mais nécessaires aux professionnels pour l'exercice de leurs différentes responsabilités



Merci de votre attention !

